

Zeitschrift: Travaux de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 4 (1956-1957)

Artikel: La végétation de la Pointe-à-la-Bise (Genève)
Autor: Weber, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1099425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La végétation de la Pointe-à-la-Bise (Genève)

par

Claude WEBER

La POINTE-À-LA-BISE, située sur la rive gauche du lac de Genève, dans la commune de Collonge-Bellerive (Genève), bien connue comme réserve naturelle et lieu de refuge pour les oiseaux, n'a jamais fait l'objet d'une étude botanique.

L'aménagement du site en terrain de camping par le Touring-Club est en cours. Déjà la partie nord-est a perdu tout intérêt scientifique. On peut espérer que la partie centrale sera partiellement sauvée, la zone conservée sera clôturée tandis que la partie sud-ouest, réserve naturelle close, sera agrandie en faible compensation des terrassements prévus.

Nous voudrions montrer ce qu'était naguère encore la Pointe-à-la-Bise pour le botaniste et l'intérêt que pourrait offrir ce qui en subsistera, moyennant un peu de compréhension de la part de nos autorités et une surveillance plus efficace.

Le lac est bordé par une grève vaseuse recouverte de galets, périodiquement immergée en période de hautes eaux, c'est-à-dire en été à la fonte des neiges sur les Alpes. Au printemps, une association végétale fugace, la littorellaie ou *Eleocharetum acicularis*, appartenant à l'alliance Littorellion, forme des plaques vertes sur cette grève. Voir relevés 1, 2, 3, 4, 5, 6, 25 et 26. Les constituants de cette association réduite à quelques centimètres sont peu nombreux: la littorelle, *Littorella uniflora*, la renouée des oiseaux, *Polygonum aviculare*, des joncs, *Juncus articulatus*, *J. bufonius*, deux véroniques aquatiques, *Veronica Anagallis-aquatica*, *V. Beccabunga* et une Graminée à un stade trop juvénile pour être identifiée (*Poa trivialis*?, *Deschampsia caespitosa* ssp. *litoralis*?). *Eleocharis acicularis*, espèce caractéristique qui donne son nom à l'association, manque. L'*Eleocharetum acicularis* se présente à la Pointe-à-la-Bise sous deux facies: un à *Littorella* et un à *Juncus bufonius*. Il est envahi par les roseaux, *Phragmites communis*, qui envoient leurs longs stolons jusque dans le lac. Cette association est détruite à un stade vernal par la remontée des eaux du lac (Weber 1956). La plage peut aussi abriter des mauvaises

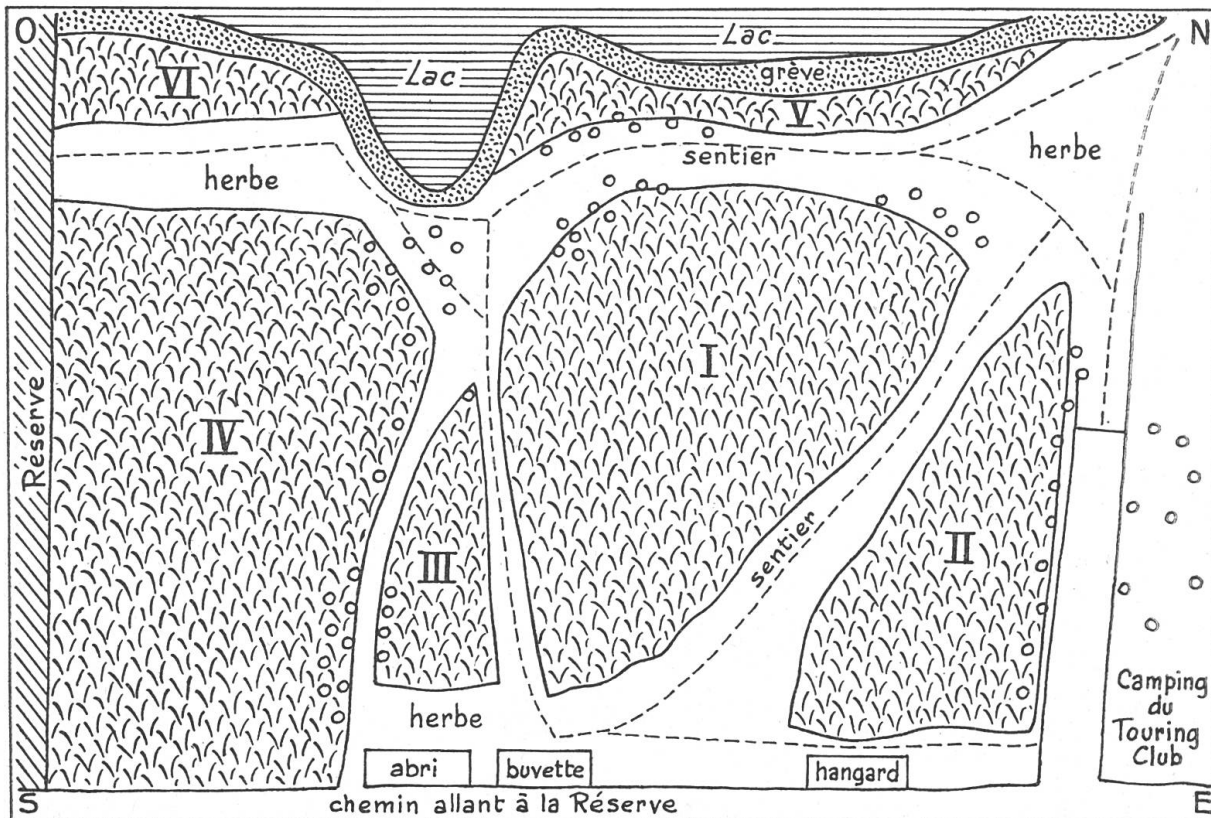
Littorellaie

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	25	26
Surface des relevés en m ² . . .	1	1	1	1	1	1	4	2
Recouvrement en %	90	70	60	80	5-10	80	40	60
Haut. de la végétation en cm.							5	5
Emplacement du relevé . . .	grève devant V	grève devant V	grève devant V	grève devant V	grève devant V	grève devant V	grève entre V et VI	grève entre V et VI
Date du relevé	24.V.54	24.V.54	24.V.54	24.V.54	24.V.54	24.V.54	13VI56	13VI56
Caractéristiques :								
Littorella uniflora	4.4	4.4	3.4	4.4		2.3		
Poa trivialis? Deschampsia caespitosa?	2.2	1.2	1.2	1.2		3.3		
Polygonum aviculare var. Veronica Anagallis-aquat. Veronica Beccabunga . . .	1.2	1.2	1.1	1.1		+1.1	1.1	1.1
							+	+
Compagnes :								
Phragmites communis . . .	1.1	1.2		2.2	+1	1.1		
Phalaris arundinacea . . .							+1	+1
Juncus bufonius					2.2		1.1	1.2
J. bufonius var. congestus							2.2	3.3
Juncus articulatus			1.2	1.1				
Polygonum lapathifolium							+1	+
Accidentelles :								
Poa annua							+1	+
Plantago media							+	+

herbes variées qui arrivent parfois à fleurir si elles ne sont pas submergées trop jeunes, telles en été 1956: la bourse-à-pasteur, *Capsella Bursa-pastoris*, le laitern, *Sonchus asper*, deux chénopodes, *Chenopodium album*, *Ch. murale*, le paturin annuel, *Poa annua*, un plantain, *Plantago media*, et le rare et toxique *Ranunculus sceleratus*, accompagnées des germinations de deux érables, *Acer Negundo* (américain) et *A. Pseudoplatanus*.

En bordure de la plage se trouve une étroite bande de roseaux qui abrite aussi bon nombre de mauvaises herbes: l'ortie, *Urtica dioeca*, le mélilot blanc, *Melilotus albus*, un gaillet, *Galium Aparine*, la ficairie, *Ficaria verna*, une ronce, *Rubus caesius*, une rose, *Rosa* sp., et une grosse touffe d'hémérocalle, *Hemerocallis fulva*, sans doute rejetée d'un jardin. Plus en arrière se trouvent des parties herbeuses, artificielles (laissées en blanc sur le schéma), destinées aux baigneurs et campeurs bordées par divers saules et peupliers, probablement plantés.

Les roselières du centre, que nous numérotions sur le schéma de I à IV, sont avec celles en bordure de la plage, n° V et VI, les derniers vestiges de roselières en bordure du lac que nous possédons dans le canton de Genève. Légèrement en contrebas des sentiers, elles restent humides ou inondées tout l'été. Nous pouvons y différencier trois associations: la phragmitaie ou Phragmitetum communis, alliance du Phragmition, une



association à *Carex elata* ou Caricetum elatae et une association à *Cladium Mariscus* ou Mariscetum serrati appartenant toutes deux à l'alliance du Magnocaricion. (Ces associations sont si fragmentaires que sur les tableaux, les caractéristiques de l'association, de l'alliance et de l'ordre sont données ensemble.) Ces associations sont plus ou moins envahies dans les parties les plus sèches par divers saules, *Salix*, la bourdaine, *Frangula Alnus*, le cornouiller sanguin, *Cornus sanguinea* et la viorne obier, *Viburnum Opulus*, non notés sur le schéma, mais augmentant d'importance chaque année. Ces trois associations sont difficiles à séparer car elles s'interpénètrent sur cet espace si réduit. Composées en partie des mêmes éléments floristiques elles diffèrent principalement par leur proportion entre eux.

La phragmitaie ou Phragmitetum communis est celle qui occupe le plus d'espace et le terrain le plus humide. Voir relevés 21, 22, 24, 28, 29, 31 et 32. (Les relevés n° 24 et 28, dans les parties V et IV marquent des transitions entre Phragmitaie et Caricetum elatae.) Les espèces les plus abondantes sont: le roseau, *Phragmites communis*, qui domine les autres par sa taille élevée, une herbe aux épis roses, *Phalaris arundinacea*, deux laïches, *Carex elata* et *C. paniculata*, la salicaire aux inflorescences

Phragmitaie

Numéro du relevé	21	22	24	28	29	31	32
Surface du relevé en m ²	200	200	200	200	100	300	100
Recouvrement en %	100	95	100	100	95	100	95
Hauteur de la végétation en cm.	180	160	200	180	150	200	160
Emplacement du relevé	en face du camping	V	V	IV	III	I	II
Date du relevé	13VI56	13VI56	13VI56	13VI56	13VI56	13VI56	13VI56
Caractéristiques :							
Phragmites communis	4.4	4.4	3.3	3.3	4.4	4.4	4.4
Phalaris arundinacea	3.3	3.3	3.3				
Carex elata	+2	1.1	2.2	2.2	1.2	1.1	1.1
Carex paniculata				2.2	3.2	3.3	2.2
Carex riparia				2.2			
Iris Pseudacorus	+					+	+
Peucedanum palustre			+	1.1	2.1	1.1	1.1
Scutellaria galericulata						+	+
Compagnes :							
Equisetum palustre	+			1.1		+	
Poa palustris	+	+	1.1				
Carex gracilis				1.2			
Carex flava						+	1.1
Carex vesicaria	1.3	1.1		1.2			
Allium Schoenoprasum						1.1	1.1
Polygonum lapathifolium	2.3	2.2	+				
Thalictrum flavum			2.1		+	1.2	1.1
Filipendula Ulmaria			1.1			+	1.1
Callitriche stagnalis				(+)			
Hypericum acutum			1.1	1.1			
Lythrum Salicaria	1.1	1.1	1.1	1.2	1.1	1.1	2.2
Epilobium hirsutum	+			+			
Hydrocotyle vulgaris						1.1	
Lysimachia vulgaris	1.1	+	2.1	1.1	1.1	+	+
Convolvulus sepium	1.1	1.1	+		+	+	
Myosotis caespitosa		+		+			
Stachys palustris			2.2			+	
Lycopus europaeus						+	
Mentha aquatica			+			1.1	
Solanum Dulcamara	+		1.1	1.1	1.1		+
Scrophularia alata				+			
Veronica Beccabunga	1.1	+					
Galium uliginosum			+	+		+	1.1
Valeriana dioeca						+	
Eupatorium cannabinum						2.2	
Solidago gigantea						+	2.2
Senecio paludosus						+	
Cirsium palustre				2.2		+	

pourpres, *Lythrum Salicaria*, une Primulacée à fleurs jaunes, *Lysimachia vulgaris*, et *Peucedanum palustre* aux ombelles blanches. *Convolvulus sepium*, le liseron des haies, et *Solanum Dulcamara*, la douce-amère, s'accrochent souvent dans ce fouillis végétal.

Le Caricetum elatae ou association à *Carex elata* occupe des terrains légèrement plus élevés et plus secs, dans les parties V et VI du schéma. Voir relevés 23 et 27. Les espèces les plus abondantes sont des laiches: *Carex elata*, formant des «touradons», touffes énormes, finissant par élever le terrain et par l'assécher, *Carex vesicaria*, d'un vert jaunâtre,

Association à *Carex elata*

Numéro du relevé	23	27
Surface du relevé en m ²	100	50
Recouvrement en %	95	100
Hauteur de la végétation en cm.	130	80
Emplacement du relevé	V	VI
Date du relevé	13.VI.56	13.VI.56
Caractéristiques :		
<i>Carex elata</i>	3.3	4.3
<i>Carex vesicaria</i>	1.1	2.2
<i>Phragmites communis</i>	2.2	+
<i>Peucedanum palustre</i>	+	
Compagnes :		
<i>Equisetum palustre</i>	+	
<i>Carex echinata</i>	+	
<i>Carex gracilis</i>		1.1
<i>Filipendula Ulmaria</i>		1.1
<i>Hypericum acutum</i>	+	
<i>Lythrum Salicaria</i>	1.1	1.1
<i>Epilobium hirsutum</i>		1.1
<i>Angelica silvestris</i>	+	
<i>Lysimachia vulgaris</i>	1.1	1.1
<i>Myosotis caespitosa</i>	+	
<i>Lycopus europaeus</i>	1.1	
<i>Rhinanthus glaber</i>	2.3	
<i>Galium uliginosum</i>	+	+
<i>Eupatorium cannabinum</i>	+	
Accidentelles :		
<i>Poa pratensis</i>	1.3	+
<i>Festuca pratensis</i>		2.2
<i>Urtica dioeca</i>	+	
<i>Rumex crispus</i>		+
<i>Ficaria verna</i>	1.1	
<i>Potentilla reptans</i>		1.1
<i>Melilotus albus</i>	+	
<i>Vicia sativa</i>		+
<i>Vicia Cracca</i>		+

le roseau, *Phragmites communis*, la salicaire, *Lythrum Salicaria* et la lysimaque, *Lysimachia vulgaris*. Vu la proximité immédiate de la prairie artificielle, plusieurs de ses constituants pénètrent accidentellement dans le *Caricetum elatae*.

Le Mariscetum serrati ou association à *Cladium Mariscus* est cantonné dans la partie III. Voir relevé 30. Son origine remonte à 1942, date à laquelle une touffe de marisque, *Cladium Mariscus*, fut observée pour la première fois à cet endroit (Thommen 1943, p. 45). Depuis, le *Cladium* a fait tache, se reproduisant probablement végétativement et éliminant peu à peu autour de lui les autres espèces du marais. Pour cette raison, il s'agit ici plutôt d'un peuplement que d'une association. Les feuilles sombres et tranchantes du marisque ne sont guère égayées en été que par *Solidago gigantea* var. *leiophylla*, verge d'or d'origine américaine, encore peu abondant à cet endroit.

Association à *Cladium Mariscus*

Numéro du relevé	30
Surface du relevé en m ²	50
Recouvrement en %	95
Hauteur de la végétation en cm.	150
Emplacement du relevé	III
Date du relevé	13.VI.56
Caractéristiques :	
<i>Cladium Mariscus</i>	4.4
<i>Phragmites communis</i>	2.2
Compagnes :	
<i>Equisetum palustre</i>	1.1
<i>Lysimachia vulgaris</i>	+
<i>Solanum Dulcamara</i>	1.1
<i>Solidago gigantea</i>	+

Comparons maintenant la végétation de la réserve de la Pointe-à-la-Bise avec la végétation de la réserve de CHEYRES, canton de Fribourg, située au bord du lac de Neuchâtel et celle du BOUT-DE-LA-VENOGE et des PIERRETTES, canton de Vaud, au bord du Léman, qui ont été l'objet d'études récentes dues à J. Berset (1951) et B. Blanc (1956). La réserve de Cheyres, beaucoup plus étendue que la Pointe-à-la-Bise et aussi moins soumise à l'influence humaine, offre une gamme d'associations végétales plus variées, allant du Myriophylletó-verticillati-Nupharetum ou association à myriophylles et nénuphars à l'Alnetum glutinoso-incanae ou forêt d'aulnes. La première de ces associations se développe dans les anses tranquilles, à l'abri de l'action des vents. La Pointe-à-la-Bise, comme son nom l'indique, n'offre aucun endroit de ce genre. La seconde est, comme le note J. Berset « l'ultime stade de l'évolution actuelle de la végétation riveraine ». La place manque à la Pointe-à-la-Bise pour que la série évolutive de la végétation soit représentée. Une comparaison avec ce qui existe aux Bout-de-la-Venoge et aux Pierrettes montre une grande concordance de composition floristique.

La Pointe-à-la-Bise possède plusieurs plantes rares qui ajoutent à son intérêt: *Cladium Mariscus*, plante édicatrice de l'association Mariscetum serrati, n'existe ailleurs dans le canton de Genève qu'à la Boucle-du-Rhône. *Carex Pseudocyperus* et *C. riparia* sont deux laiches peu fréquentes. *Spirodela polyrrhiza* ou lentille d'eau à plusieurs racines se trouve parfois dans les trous d'eau parmi les roseaux. *Allium Schoenoprasum*, la ciboulette, fréquent en montagne, l'est beaucoup moins en plaine. *Orchis palustris*, l'orchis des marais, a existé en quelques exemplaires (avec *Orchis incarnata*) durant deux ou trois ans dans la partie I. Il en a rapidement disparu, attirant les amateurs par sa beauté ou a succombé sous

l'amas des détritiques jetés à cet endroit. *Hydrocotyle vulgaris*, l'écuelle-d'eau, étrange Ombellifère de quelques centimètres de haut, a échappé jusqu'ici par son insignifiance. *Samolus Valerandi*, Primulacée atlantique, n'a pas été revu après les froids de février 1956. A-t-il définitivement disparu ? *Utricularia vulgaris*, l'utriculaire, est devenu rare dans nos environs par le drainage de nos points d'eau tranquille. Il se trouvait dans un fossé dans la partie qui a été comblée pour l'établissement de camping.

Cette étude, en partie rétrospective, montre qu'il est grand temps de protéger à tout prix les derniers sites naturels existant encore autour du Léman. Après la disparition de nombreuses espèces aquatiques rares que les anciens botanistes récoltaient sur la grève du lac entre Bellevue et Versoix, détruites par la construction de murs riverains en ciment, après le lotissement des dunes de Sciez, après le drainage de presque tous nos grands marais, il est temps de s'arrêter. La Pointe-à-la-Bise a déjà été amputée par l'établissement d'un terrain de camping organisé par le Touring-Club. Que ce mal, qui n'a pu être évité, serve à deux choses, l'une à définitivement parquer les campeurs à l'endroit remblayé artificiellement, l'autre à amener plus de surveillance dans l'ensemble. Il est inadmissible que les parties centrales, les plus intéressantes, servent de dépôts de boîtes de conserve. La protection d'un site charmant (Dottrens 1955), d'un asile pour les oiseaux de passage, d'un lieu d'études scientifiques et de plusieurs plantes rares, vaut bien un effort de chacun.

BIBLIOGRAPHIE

- 1951 BERSET, J.: La végétation de la réserve de Cheyres et des rives avoisinantes du lac de Neuchâtel. Bull. Soc. Fribourg. Sc. nat., vol. 40, 1949-50, p. 65-94.
- 1956 BLANC, B.: Etude floristique comparée du « Bout de la Venoge » et des Pierrettes. Bull. Cercle Vaudois de Bot., n° 7, p. 22-24.
- 1955 DOTTRENS, E.: Sauver la Pointe-à-la-Bise. Journal de Genève, 18 août 1955.
- 1943 THOMMEN, E.: Nouvelle contribution à la florule du bassin genevois, côté suisse. Bull. Soc. Bot. Genève, 2^{me} série, vol. 34, 1942, p. 49-50.
- 1956 WEBER, C.: Etude de l'association Eleocharetum acicularis à Genève et en Hte-Savoie. Bull. Cercle Vaudois de Bot., n° 7, p. 8-12.

Cambridge (Mass., U.S.A.), 7 mars 1958.